



658, route des Pionniers
Rimouski (Québec) G5N 5P1
Téléphone : 418 735-2115
Courriel : merisiers@csphares.qc.ca

INFORMATIONS AUX PARENTS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2019-2020

Chers parents,

L'été tire à sa fin et c'est déjà le retour en classe.

C'est avec plaisir que je vous invite à venir rencontrer les enseignants de vos enfants lors de l'accueil des élèves qui aura lieu le 28 août en avant-midi. Veuillez noter que la procédure est la même que l'année dernière. Vous trouverez ci-dessous toute l'information nécessaire.

À vous, parents, ainsi qu'à vos jeunes, nous vous souhaitons une année scolaire 2019-2020 stimulante et satisfaisante à tous les niveaux.

Martine Lévesque
Directrice

Marie-Anne Baronet
Directrice-adjointe

Accueil des élèves du préscolaire

Vous trouverez ci-joint l'information relative à la journée d'accueil si vous êtes concerné.

Accueil des élèves du primaire et du secondaire

Cette année encore, vous devrez vous présenter avec votre enfant à l'école, le mercredi 28 août 2019 en avant-midi, entre **8 h 15 et 10 h 30** (voir tableau ci-dessous). Les enseignants seront présents pour vous accueillir dans le local mentionné sur leur lettre. Vous pourrez alors la ou les rencontrer et remplir différents formulaires sur place. Nous vous demandons d'avoir avec vous toute information pertinente concernant la santé de votre enfant.

Nous vous demanderons également de payer les frais exigés aux parents.

Transport scolaire

À compter du 28 août PM, les transports circuleront selon l'horaire prévu. La carte d'autobus sera remise à l'enfant au cours du mois de septembre. Si vous avez des questions relatives au transport, communiquez avec le Service des transports de la commission scolaire au 418 723-5927, poste 1091 ou 1092.

EN RÉSUMÉ :

Mercredi 28 août AM	Mercredi 28 août PM
Accueil et inscription des élèves : <ul style="list-style-type: none"> • Pas de transport scolaire; • Pas de cours. Les élèves viennent s'inscrire avec leurs parents et repartent avec eux à la maison.	Début des classes : <ul style="list-style-type: none"> • Transport scolaire pour tous les élèves concernés; • Début des cours pour tous, selon l'horaire habituel.

Frais exigés aux parents

Nous vous invitons à faire votre **paiement via internet**, la procédure est indiquée au verso de votre état de compte. Vous devez prévoir de faire le paiement au moins deux jours avant la journée d'inscription. Vous pouvez également payer par chèque libellé au nom de la Commission scolaire des Phares/Merisiers (inscrivez le nom de votre enfant sur le chèque, s.v.p.). Si vous préférez payer en argent comptant, le montant exact est exigé.

Voici les montants, tels qu'approuvés lors de la séance du conseil d'établissement du 20 février 2019 :

FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS	
Niveau scolaire	Montant par élève
Préscolaire 5 ans	47.00\$
1 ^{re} année	59.00\$
2 ^e année	59.00\$
3 ^e année	60.00\$
4 ^e année	60.00\$
5 ^e année	65.00\$
6 ^e année	65.00\$
Secondaire 1 et 2	75.00\$



HORAIRE DE L'ÉCOLE			
PRIMAIRE		SECONDAIRE	
Horaire des surveillances	Horaire des cours	Horaire des surveillances	Horaire des cours
Entrée : 8 h 00 à 8 h 05 Récréation : 9 h 50 à 10 h 10 Sortie : 11 h 10 à 11 h 20	Matin : 8 h 05 à 11 h 10	Entrée : 8 h 00 à 8 h 25 Pause : 9 h 40 à 9 h 50 Sortie : 11 h 05 à 11 h 10	<u>Matin :</u> 8 h 25 à 11 h 05
Entrée : 12 h 35 à 12 h 45 Récréation : 14 h 00 à 14 h 20 Sortie : 15 h 20 à 15 h 25	Après-midi : 12 h 45 à 15 h 20	Entrée : 12 h 35 à 12 h 40 Pause : 13 h 55 à 14 h 05 Sortie : 15 h 20 à 15 h 25	<u>Après-midi :</u> 12 h 40 à 15 h 20

